



Communiqué de presse

Bruxelles, le 18 octobre 2016

Le leasing vélo démarre sur les chapeaux de roue chez KBC

KBC lancera son projet Vélodrome le 1er novembre. Dès ce moment, les membres du personnel de KBC pourront échanger une partie de leur salaire contre un vélo de leasing.

Les membres du personnel de KBC implantés à Anvers ont été les premiers à tester cette solution. Dès le 1er novembre, KBC commencera à étendre graduellement le leasing vélo à tous les membres de son personnel qui travaillent à Bruxelles et en Flandre. Pour pouvoir bénéficier d'un vélo de leasing, le collaborateur doit être prêt à parcourir au moins 50% de ses déplacements domicile-lieu de travail entièrement ou partiellement à vélo. À Anvers, le projet-pilote a rencontré un succès plus que prometteur. Sur 300 collaborateurs, 100 ont opté pour le leasing vélo (160 des 300 membres du personnel habitent suffisamment près de leur lieu de travail pour parcourir la distance à vélo).

Sauter dans le train avec son vélo pliable, filer sur la route au guidon de son vélo électrique, passer faire quelques courses après le travail avec son triporteur, tout est possible ! Avec le leasing, tous les types de vélos sont proposés à l'exception du *S Pedelec*, qui est assimilé à un cyclomoteur. KBC a sélectionné une large offre de marques de premier plan, auprès de différents commerçants locaux. Le membre du personnel va choisir son vélo chez un commerçant agréé de sa région, chez qui il pourra aussi se rendre pour l'entretien et les réparations. Le contrat de leasing a une durée 36 mois et comprend également une assurance vélo tous risques KBC Autolease couvrant le vol et les dommages, l'assistance vélo VAB et un entretien annuel.

Anette Böhm, Directrice générale Corporate HR : *“Jusqu'à une distance de 10 kilomètres, le vélo est souvent le moyen de transport le plus rapide, surtout aux heures de pointe. Chez KBC, 22% des membres du personnel implantés à Bruxelles et en Flandre habitent à moins de 10 km de leur lieu de travail. Aujourd'hui, 11% des membres du personnel de KBC viennent déjà régulièrement au bureau à vélo. C'est non seulement bon pour leur santé mais cela cadre également parfaitement avec notre engagement envers la société : KBC opte résolument pour les solutions de mobilité durable, par exemple en encourageant le télétravail et les réunions via Skype. Selon nos estimations, c'est ainsi 10,4 millions de kilomètres sur la route que nous avons évités en 2015.”*

KBC Autolease croit fermement à la solution de la chaîne de mobilité pour l'avenir, une conception de la mobilité qui propose une combinaison voiture-vélo-transports en commun. KBC Autolease a dès lors inclus le leasing vélo dans son offre à l'égard des entreprises.

Werner Franck, CEO de KBC Autolease : *“Cela fait un certain temps que le vélo de leasing a le vent en poupe, et ce n'est pas près de s'arrêter. Pour beaucoup, le vélo de leasing, associé ou non à une voiture de société, est la solution idéale en matière de mobilité. J'ai moi-même un vélo de leasing avec lequel je parcours régulièrement les 20 kilomètres vers Louvain.”*

KBC Mobility, la voie royale vers la mobilité durable, en toute sécurité

Avec le lancement de KBC Mobility, une collaboration entre KBC Assurances, KBC Autolease et VAB, KBC a déjà donné le ton cette année, avec des solutions durables et qualitatives de mobilité en Belgique (cf. [Communiqué de presse du 20 avril 2016](#)).

Avec le projet Vélodrome, KBC entend passer à la vitesse supérieure sur la voie de la mobilité durable. Les grands bâtiments administratifs de KBC disposent de tous les équipements nécessaires : vestiaires modernes, douches, casiers, grands garages pour les vélos, points de recharge pour les vélos électriques. KBC offre ainsi aux membres de son personnel un soutien maximal pour leur permettre d'opter pour le vélo comme moyen de transport principal pour leurs déplacements domicile-lieu de travail. KBC propose des solutions sûres et durables à ses clients aussi, comme par exemple la [Boutique des Mamans Prévoyantes](#) qui a été mise en ligne il y a longtemps déjà, et plus récemment, l'app Drive Safe pour les jeunes conducteurs (cf. [Communiqué de presse du 8 septembre 2016](#)).

KBC Groupe SA

Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht
Directrice Communication Corporate /
Porte-parole
Tél. 02 429 85 45

Service Presse
Tél. 02 429 65 01 (Stef Leunens)
Tél. 02 429 29 15 (Ilse De Muyer)
Fax 02 429 81 60
E-mail : pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse KBC sont disponibles sur www.kbc.com ou sur simple demande adressée par courriel à pressofficekbc@kbc.be

Suivez-nous sur www.twitter.com/kbc_group
